

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE

2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, MM. Franck LEGIGAN, Alain LENESEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Aurélie VERGIN, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Nathalie LECLER qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Pierrette POUSSET

Absents : MM. Serge LEMONNIER, Yann LECUYER

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GAUTIER

Date de convocation : 8 septembre 2021

Date d'affichage : 21 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Pouvoirs : 2

Votants : 21

Délib. n°2021-057 : St-Lô Agglo - rapport annuel de performance 2020

L'article L. 5211-39 du CGCT impose à Saint-Lô Agglo d'adresser chaque année aux maires des communes membres un rapport retraçant le bilan annuel d'activité de la communauté d'agglomération, ventilée par grands domaines de compétences.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique.

Dans le souci d'une meilleure gestion des deniers publics, Saint-Lô Agglo s'est engagée dans une démarche de performance, en se dotant d'une série d'indicateurs d'évaluation. C'est la raison pour laquelle le rapport d'activités est présenté sous la forme d'un rapport annuel de performance des politiques publiques portées par la communauté d'agglomération.

Voici les principales informations qui ressortent du rapport :

1) Portrait de l'Agglo

61 communes

79 404 habitants

97 élus (+ 51 suppléants)

15 vice-présidents

1 conseiller délégué

35 conseillers

Bureau communautaire

Les domaines de compétences :

- Développement économique, filières et innovation
- Environnement, patrimoine bâti et développement durable

- Enfance, jeunesse et sports
- Aménagement de l'espace, habitat, urbanisme et transports

L'agglo a 3 missions :

- Attractivité du territoire
- Aménagement de l'espace
- Développement de services à la population

2) Moyens humains et volume d'activité administrative

400 agents dont 324 sur emploi permanent et 76 sur emploi non permanent (CDD, contrat aidé, contrat d'apprentissage, surcroît d'activité...)

- Répartition par catégorie : A 20%, B 22% et C 58%
- Répartition par filière : administrative 28%, technique 34%, animation 17%, médico-sociale 14% et sportive 7%
- Tranches d'âge : < 25 ans 3%, de 25 à 39 ans 32%, de 40 à 54 ans 47%, de 55 à 64 ans 18%
- Mouvements de personnel : 20 départs contre 25 arrivées

174 délibérations du conseil / 47 délibérations du bureau

143 marchés publics notifiés pour 24 M€

18 budgets / 13 369 mandats / 4 133 titres émis

3) L'Agglo, territoire de développement

Parc immobilier loué à 95%

10 parcelles vendues dans les zones d'activité / une nouvelle zone à Guilberville (6 lots)

Projet de pépinière d'entreprises sur Agglo 21 (bâtiment de 6 ateliers + bâtiment tertiaire, 2 256 966 € HT)

Projet alimentaire territorial (PAT) : 5 axes stratégiques

- 1) « tous consom'acteurs »
- 2) offre alimentaire de proximité
- 3) système de distribution de proximité
- 4) alimentation de qualité pour tous
- 5) identité alimentaire partagée et reconnue

Opération 10 000 arbres pour rénover le bocage (140 bénéficiaires)

Plan bocage : 8 200 ml de haies plantées

Soutien à la filière équine : 50 000 visiteurs accueillis sur le pôle hippique de St-Lô, 118,5 jours de concours, 313 licenciés au centre équestre (2^{ème} club de la Manche)

Enseignement supérieur : 2 016 étudiants, 60 formations post-bac, 11 établissements

4) L'Agglo, territoire durable

Urbanisme : Lancement du programme de dématérialisation des actes d'urbanisme, 115 dossiers ADS/mois (110 en 2019 et 90 en 2018), PLUi en cours d'élaboration (PADD validé).

Habitat : lancement de deux OPAH pour la période 2020-2025 (St-Lô et les autres communes)

Affichage publicitaire : lancement d'un règlement local de publicité intercommunale

Foncier : 198 bâtiments communautaires, 615 DIA traitées

Transport : 413 888 voyages effectués sur le réseau SLAM, 80 VAE, réalisation de pistes cyclables (promenade des Ports, liaison des 5 Chemins vers Baudre...), 32 primes à l'achat de VAE (6 260 €), projet de déménagement de l'agence SLAM à la gare de St-Lô

Déchets : 11 Bennes OM, 18 541 t collectées, 21 847 bacs, lancement de la réforme de la tarification incitative

Transition énergétique : Agglo reconnue « territoire 100% énergies renouvelables », Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat (COTEC)

Schéma directeur immobilier : 3 axes stratégiques

- 1) Optimiser le parc immobilier (moins de surfaces, moins de dépenses)
- 2) Performance énergétique (-50% de kWh et 100% EnR)
- 3) Qualité d'usage (100% accessible en 2022)

Envoyé en préfecture le 23/09/2021

Reçu en préfecture le 23/09/2021

Affiché le

SLO

ID : 050-200063592-20210916-DELIB2021_057-DE

4) L'Agglo, territoire de vie

Tourisme : 3 bureaux d'accueil, 2 600 demandes touristiques, réorganisation de l'accueil de l'OT de St-Lô, lancement de « chèques évasion » et de « chèques bonus Agglo » en soutien à l'activité économique (crise COVID)

Dynamisation culturelle : Jazz dans les prés (5 concerts annulés, 4 concerts joués, 431 spectateurs), 8 associations culturelles soutenues financièrement (16 950 €)

Sport : plan de soutien aux clubs sportifs, 6 M€ d'investissements réalisés (dont la création de 10 terrains multisports), centre aquatique (l'année 2020 émaillée par des périodes de fermeture totale à cause de la crise sanitaire)

Petite enfance : mise en place d'un accueil d'urgence pendant la crise sanitaire, construction en cours des maisons de l'enfance de St-Jean d'Elle et de Tessy-Bocage, fin des travaux de réhabilitation du pôle enfance de Marigny-le-Lozon, aménagement d'un local REPAM « cabane des bout 'choux (Torigny-les-Villes)

Carte KioskAgglo : 7 028 cartes vendues, 45% 8-13 ans, 27% 14-18 ans, 28% 19-25 ans

Santé : 79% d'occupation des 2 PSLA répartis sur 4 sites (Pont-Hébert/St-Jean de Daye, Torigny-les-Villes/St-Jean d'Elle) soit 37 professionnels au total, rédaction en cours du contrat local de santé (CLS)

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel de performance 2020 de Saint-Lô Agglo.

Le présent document n'appelle pas de vote de la part du Conseil municipal.

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**

